



Réunion du bureau du lundi 8 novembre 2021

Participants :

Emeline, Jean Marc, Zoya, Joëlle et Élise

Licences pour ce début de saison :

Réalisation d'un point pour chaque des clubs du département avec le nombre de personnes de licenciés.

Un tableau sera envoyé aux clubs pour qu'ils fassent eux même le point avec les années précédentes.

Globalement, la plupart des clubs maintiennent ou augmentent leurs nombres de licenciés.

Formation juge :

- *GAF*

Toutes les participantes à l'examen ont été reçues, cela représente 10 filles reçues pour le niveau 1 dans le département.

- *Team gym*

Toutes les participantes du département ont validé sur N2, cela représente 4 personnes dans le département.

Défraiement & récompense pour formatrice juge :

Une récompense sera adressée à Sandra pour le travail remarquable qu'elle a fait à propos de la partie de la formation théorique en distanciel.

Nominatifs pour les compétitions :

Les nominatifs pour les compétitions seront à être envoyés par les clubs avant 20 décembre. → Emeline doit envoyer un mail au club pour informer les clubs.

Pour les changements des compositions d'équipes et pour les déclarations de forfaits, cela doit être réalisé 10 jours avant la date de la compétition.

Compétition GAM :

Emeline doit appeler la présidente (Élise) du Mont-de-Marsan pour les dates de compétitions GAM (fédéral B et performance) et pour les juges.



CAMA :

Le Comité a postulé à la Fédération pour le CAMA.

Un partenariat avec l'Office du Tourisme de Pau a été fait en place.

De plus, une demande de subvention a été faite à l'agglomération de Pau, d'un montant de 7500€.

Camps-gym :

Il faudrait trouver d'autres lieux : Stellamaris, Montardon, ...

Il faudrait faire un appel au club.

Poste de service civique :

Il faut définir les missions attendues, en relation avec la communication des réseaux sociaux, du site, ... avec potentiellement un BAFA (pour qu'il soit présent lors du camp de juillet. → C'est Jean Marc qui s'en occupe.

Prochaine date de réunion le lundi 10 janvier en visio .